http://clg-montjoie-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article924



- Le collège - Actualités du collège -



Date de mise en ligne : lundi 19 juin 2023

Copyright © Collège Montjoie #Saran @ac\_orleanstours - Tous droits réservés

## Information aux élèves qui s'orientent vers la voie professionnelle.

La réforme des lycées professionnels amorce sa mise en oeuvre, et la plupart de ses mesures entrent en vigueur dès la rentrée scolaire prochaine (année 2023-24).

Parmi elles la gratification des semaines de stage à hauteur de 50Euros par semaine en 1ère année de CAP et en seconde professionnelle, et la création d'un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel constituent des éléments majeurs pour la motivation et la réussite des élèves.

Les élèves du collège qui ont choisi la voie professionnelle sont concernés par cette mesure.

Dans le flyer suivant, vous trouverez un résumé de ces nouveautés.

https://education.gouv.fr/media/155699/download